

## Un site aux atouts multiples



Photo : D. Frimin - CSNP

Le site des prairies de Monampteuil possède des atouts paysagers et des potentialités écologiques à préserver et à valoriser. Le respect de quelques règles simples d'aménagement doit permettre de concilier la réalisation d'un espace récréatif et de sensibilisation à l'environnement avec la préservation du patrimoine naturel du site. Ainsi, d'un point de vue paysager, la disposition des prairies suivant trois paliers successifs délimités par des talus arborés et des haies est un élément fort à mettre en valeur. Les haies et les chênes séculaires illustrent la vocation prairiale très ancienne de ces espaces et possèdent, de ce fait, une dimension paysagère et patrimoniale à conserver. Enfin, la gestion écologique des milieux aquatiques en relation avec des habitats naturels de qualité doit permettre le déploiement d'un patrimoine naturel diversifié facilement valorisable auprès d'un large public.

tion prairiale très ancienne de ces espaces et possèdent, de ce fait, une dimension paysagère et patrimoniale à conserver. Enfin, la gestion écologique des milieux aquatiques en relation avec des habitats naturels de qualité doit permettre le déploiement d'un patrimoine naturel diversifié facilement valorisable auprès d'un large public.

# PATRIMOINE NATUREL DU LAONNOIS

TERRITOIRE DE L' AISNE

## Les prairies de Monampteuil

Fiche  
n°16

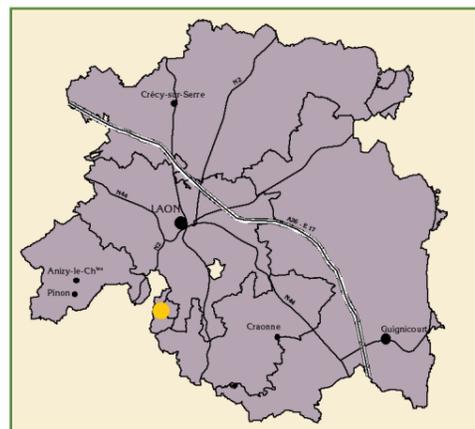


Photo : D. Frimin - CSNP

Les prairies de Monampteuil se situent dans la partie amont de la vallée de l'Ailette, non loin de la confluence de cette rivière avec l'Ardon. Elles s'étendent, au nord du Lac de Monampteuil, sur un bas de versant aux sols constitués de sables et d'argiles. La présence de sols imperméables est caractérisée par l'omniprésence de l'eau. De nombreuses sources rafraîchissent continuellement ces prairies ponctuées de plusieurs mares. Des chênes séculaires et des haies riches en épineux participent à la structuration du paysage et à la fonctionnalité écologique du site.

Pour plus de renseignements :

- **Mairie de Monampteuil**  
Rue Chaussée romaine - 02000 Monampteuil  
Tél. : 03 23 21 68 14
- **Communauté de communes du Laonnois**  
Maison intercommunale  
60, rue de Chambry - BP 13 - 02000 Aulnois-sous-Laon  
Tél. : 03 23 22 31 00 - Fax : 03 23 22 31 04
- **Conseil Général de l'Aisne**  
Direction de l'Aménagement et du Développement Durable  
Rue Paul Doumer  
02013 Laon Cedex - Tél. : 03 23 24 87 87
- **Conservatoire des Sites Naturels de Picardie**  
1, place Ginkgo Village Oasis - 80 044 AMIENS Cedex 1  
Tél. : 03 22 89 63 96 - antenne Aisne : 03 23 80 29 32



### Espèces remarquables de Picardie

Flore remarquable



Flore Rothmaler

Pâturin des marais  
Samole de Valerand  
Silaüs des près

Faune remarquable



Desain : N. Le Gaultier

Rainette verte  
Grenouille agile  
Triton crêté  
Courtilière commune

## L'eau, élément incontournable du site

Les collines du Laonnois possèdent des caractéristiques géologiques qui permettent la présence à flanc de colline de nombreuses sources longtemps exploitées pour l'alimentation en eau des villages situés au pied des coteaux. La présence des argiles du Sparnacien permet l'existence au niveau supérieur des prairies de Monampteuil d'une ligne de sources particulièrement bien marquée. Ces sources apportent d'une façon permanente de la fraîcheur à ces prairies et alimentent les mares et les dépressions humides. La bonne gestion de cette ressource en eau est essentielle au maintien et au développement des habitats aquatiques et des milieux humides qui confèrent un intérêt écologique au site.



### Le Pâturin des marais

Le Pâturin des marais est une espèce végétale de la famille des graminées à la morphologie proche du Pâturin commun. Haut de 30 centimètres à un peu plus d'un mètre, il se développe aux bords des eaux, dans les prairies humides et marécageuses et parfois au sein des chemins forestiers humides et des tourbières. Les plus importantes populations françaises sont présentes en Auvergne, Champagne-Ardenne et Alsace. En Picardie et en Ile de France, cette espèce n'est connue que de quelques sites. Dans ces deux régions, comme en Champagne-Ardenne et en Rhône-Alpes, le Pâturin des marais est légalement protégé.

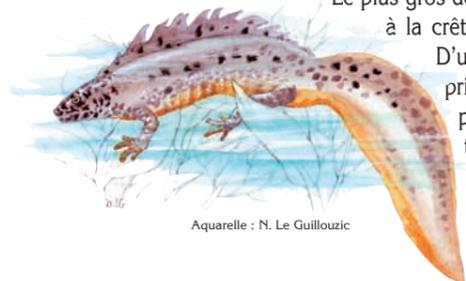
Illustration : Flore de Rothmalher

## Un ensemble d'habitats favorable aux amphibiens

La présence de mares et de ruisselets régulièrement alimentés par des sources au sein d'un contexte de prairies et de bois est favorable à la présence de nombreux amphibiens. Le Triton ponctué, le Triton palmé, le Triton crêté, la Rainette verte et la Grenouille agile sont ainsi présents sur le site.

### Le Triton crêté

Le plus gros des tritons de notre région, mais aussi le plus menacé, doit son nom à la crête dentée caractéristique située sur le dos et la queue des mâles. D'une durée de vie d'une dizaine d'années, le Triton crêté revient au printemps pondre dans sa mare de naissance ou dans des milieux proches de quelques centaines de mètres. Si les larves sont aquatiques, les adultes mènent principalement une vie terrestre. La phase aquatique est limitée à 3 ou 4 mois dans l'année, au moment de la reproduction.



Aquarelle : N. Le Guillouzic

### Une vie partagée entre terre et eau

Cet amphibien qui est plutôt une espèce des paysages ouverts se trouve principalement dans les zones bocagères de prairies et plus occasionnellement dans des secteurs marécageux et des milieux forestiers. S'il peut fréquenter des habitats aquatiques de nature variée, mares, mares-abreuvoirs, fontaines, sources, fossés, bordures d'étangs en pente douce, les mares demeurent toutefois son habitat de prédilection. Celles-ci sont généralement vastes, assez profondes (0,5 à 1 mètre), riches en végétation et ensoleillées. La présence d'un réseau suffisamment dense de telles mares sur un territoire donné est nécessaire au maintien d'une population. Cependant, cette condition n'est pas suffisante. Le Triton crêté mène en effet une vie essentiellement terrestre : il a également besoin de trouver en dehors des milieux aquatiques des habitats favorables. Ainsi, la présence de mares dans un contexte de prairies humides parcourues de haies et entourées de boisements diversifiés de feuillus lui est très favorable. Enfin la présence de souches et de tas de pierres situés aux environs des sites de reproduction procure des habitats d'hivernation qui sont utilisés d'octobre à mars.



Aquarelle : N. Le Guillouzic

## Un habitat à préserver

Il semble établi que les populations de Triton crêté sont en régression partout en Europe. Les principales menaces sont souvent liées au remembrement des terres agricoles qui bouleversent les habitats aquatiques et terrestres de l'espèce. Le retournement des prairies, le comblement ou l'abandon de mares suite à la déprise de l'élevage a entraîné une baisse de densité des points d'eau favorables à l'espèce au sein des territoires. Cela a contribué très certainement à la régression des populations de ce triton. L'arrachage de haies, la destruction des bosquets à proximité de points d'eau constituent également des menaces dans la mesure où ces abris sont indispensables pour l'espèce durant sa phase terrestre. Des opérations de curage de mares menées sans précautions sont susceptibles de menacer des populations, notamment les larves. Enfin, la réalisation d'infrastructures infranchissables (voies, canaux...) qui fragmentent les populations rend celles-ci plus vulnérables.

## Des lieux de vie pour les insectes

Les haies, mares et prairies sont autant de lieux potentiels de vie pour les insectes. Les mares riches en herbiers aquatiques peuvent ainsi être favorables à de nombreuses espèces de libellules. Sauterelles, criquets et papillons apprécieront la présence d'une mosaïque de prairies présentant des diversités structurales et des secteurs floricoles. Dans les haies, la floraison estivale des fleurs roses des églantiers attirera peut-être la magnifique Cétoine dorée.



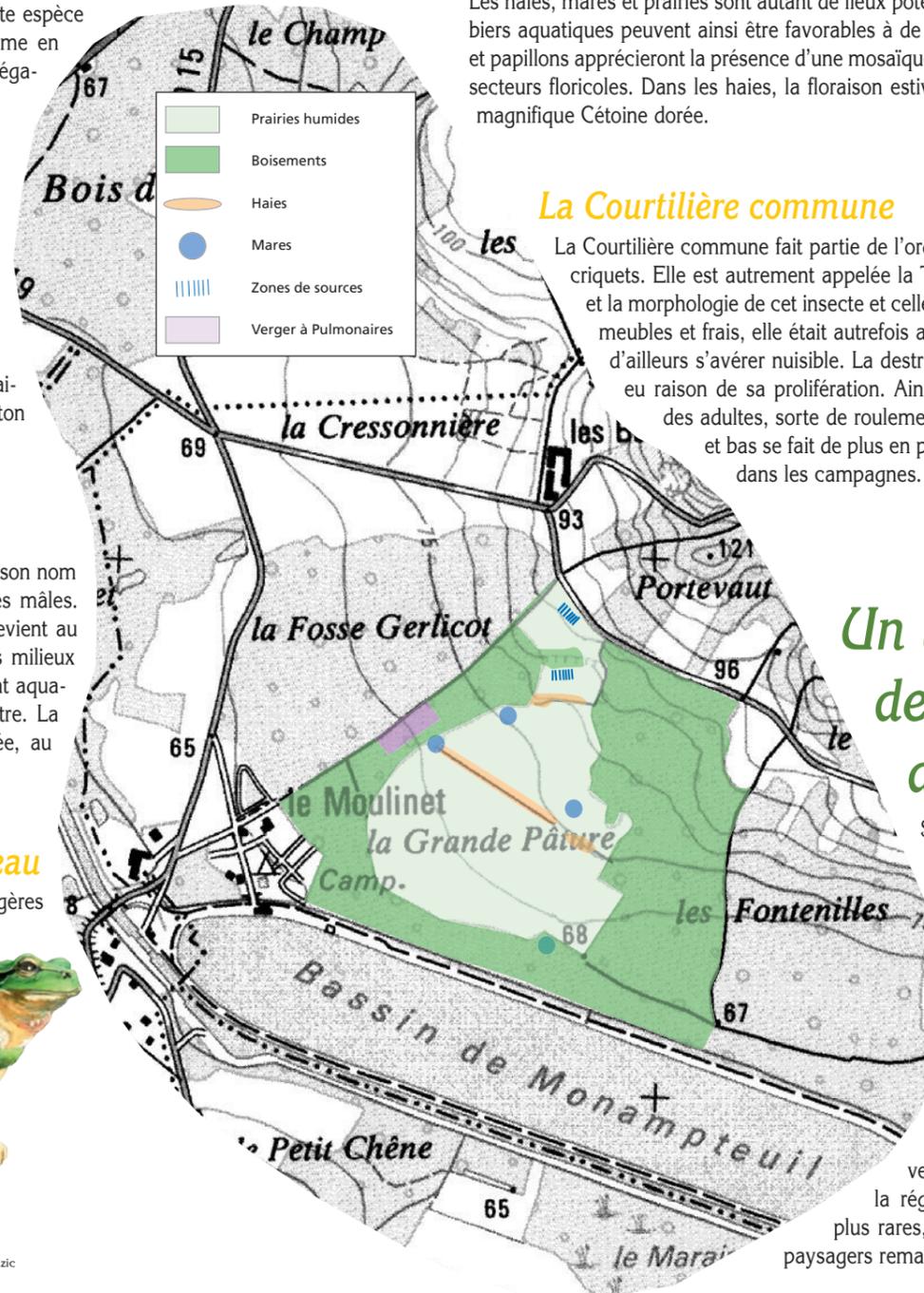
Photo : CSNP

### La Courtilière commune

La Courtilière commune fait partie de l'ordre des orthoptères qui réunit les grillons, sauterelles et criquets. Elle est autrement appelée la Taupe-grillon en raison des similitudes entre les mœurs et la morphologie de cet insecte et celles des mammifères fouisseurs. Affectionnant les terrains meubles et frais, elle était autrefois abondante dans les cultures maraîchères où elle pouvait d'ailleurs s'avérer nuisible. La destruction de ses habitats et les insecticides ont eu raison de sa prolifération. Ainsi, le chant nocturne des adultes, sorte de roulement doux et bas se fait de plus en plus rare dans les campagnes.



Aquarelle : N. Le Guillouzic



## Un verger refuge de la Pulmonaire des montagnes

Situé en bordure des prairies humides, un verger de taille modeste héberge une population exceptionnelle de Pulmonaire des montagnes. Cette plante de répartition continentale en Picardie est essentiellement présente dans le Laonnois. De petites populations de quelques dizaines de pieds trouvent encore refuge sur les talus des bords de route et des chemins. La présence d'une population de plusieurs milliers d'individus qui colorent de rose, pourpre, violet et bleu le verger au mois d'avril est exceptionnelle pour la région. Les vergers, aujourd'hui de plus en plus rares, sont des habitats de prédilection pour de nombreuses espèces animales et des éléments paysagers remarquables. Ils méritent ainsi une attention particulière dans la gestion des territoires.



Photo : D. Firmin - CSNP

## Des espaces naturels à préserver

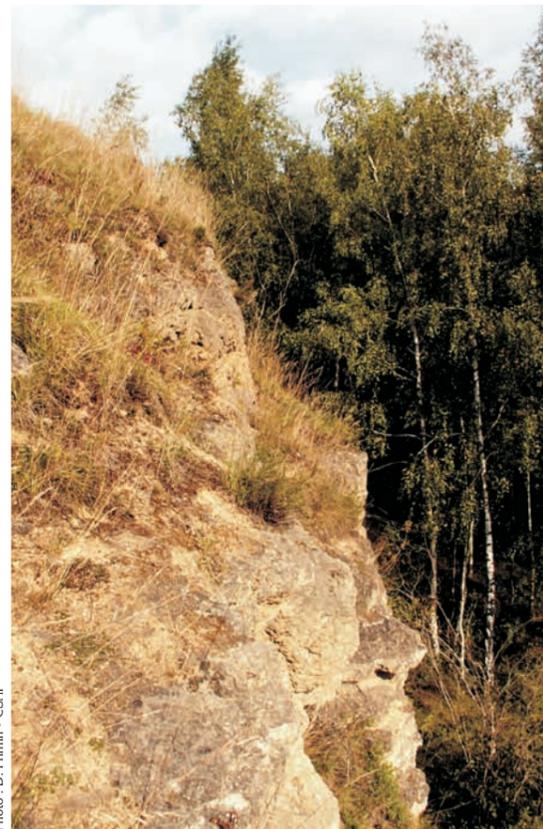


Photo : D. Frimmin - CSNP

Le coteau de la Chaouïa et le Plateau de Madagascar font partie tous les deux des joyaux du patrimoine naturel du département de l'Aisne. De petites surfaces concentrent ici un grand nombre d'habitats naturels et d'espèces végétales et animales rares et menacées de disparition dans le nord de la France. Ces sites sont aujourd'hui menacés, notamment par une fréquentation non contrôlée en particulier de véhicules à moteur sur le Plateau de Madagascar et par une évolution naturelle de la végétation. En 2005, dans le cadre d'une réflexion sur les possibilités de préservation d'un réseau de pelouses dans les vallées de l'Ailette et de l'Aisne, des contacts ont eu lieu avec certains acteurs (collectivités, agriculteurs...). En 2006, la mise en œuvre de contrats d'agriculture durable et la signature de conventions entre associations de protection de la nature et collectivités devrait permettre la réalisation concrète d'activités favorables à la prise en compte de ce patrimoine naturel.

# PATRIMOINE NATUREL DU LAONNOIS

TERRITOIRE DE L' AISNE

## La Chaouïa et le Plateau de Madagascar

Fiche  
n°18



Photo : D. Frimmin - CSNP

Les Corniches calcaires de la Chaouïa à Oeuilly et du plateau de Madagascar à Bourg-et-Comin sont situées en rive droite de la vallée de l'Aisne. Ces corniches formées de calcaire du Lutétien sont parmi les habitats naturels les plus originaux du département. Exposées plein sud, elles offrent ainsi des conditions de vie extrêmes où des espèces végétales et animales spécifiques trouvent ici un de leurs derniers refuges dans la région. La présence à la Chaouïa de la seule station d'Hysope officinale de Picardie rappelle également les influences méridionales qui baignent le site.

### Espèces remarquables de Picardie

#### Flore remarquable

Fumana vulgaire  
Pied de poule  
Odontite jaune  
Armoise champêtre  
Silène à petites fleurs  
Véronique en épi  
Bugrane naine  
Hysope officinal  
Œillet des chartreux  
Armérie des sables

#### Faune remarquable

Gomphocère tacheté  
Criquet des jachères  
Mante religieuse  
  
Lézard vert



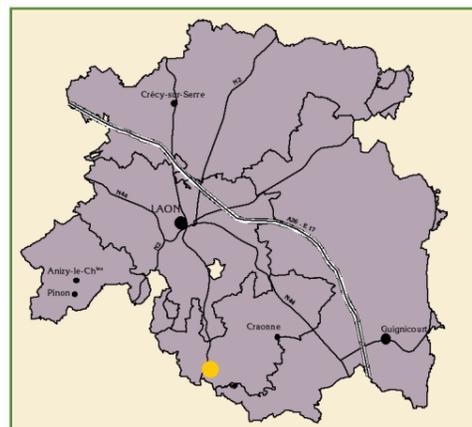
Armoise champêtre (photo D. Frimmin/CSNP)



Lézard vert (équarrier J. Chavallier)

Pour plus de renseignements :

- Mairie d'Oeuilly  
15 Rue du Bourg  
02160 Oeuilly  
Tél. : 03 23 24 46 79
- Mairie de Bourg-et-Comin  
02160 Bourg-et-Comin  
Tél. : 03 23 25 87 79
- Conservatoire des Sites Naturels de Picardie  
1, place Ginkgo Village Oasis - 80 044 AMIENS Cedex 1  
Tél. : 03 22 89 63 96 - antenne Aisne : 03 23 80 29 32



## Une association des sables calcaires

Le calcaire du Lutétien est particulièrement friable dans le secteur de la vallée de l'Aisne. Il se désagrège en sable et permet la présence de pelouses sur sables calcaires d'une grande originalité. La phytosociologie qui est une discipline qui décrit "la sociologie des plantes", c'est à dire les façons dont les cortèges de plantes sont organisés en fonction notamment des conditions climatiques, de la nature du sol et des actions menées sur le milieu, a permis de mettre en évidence des groupements végétaux typiques de ces pelouses. L'association de l'Armoise champêtre et du Silène à petites fleurs est l'un de ces groupements typiques des pelouses sur sables calcaires. Il est très rare en Picardie mais particulièrement bien développé à la Chauïa. Ces associations végétales, souvent présentes sur de petites surfaces, sont parmi les milieux naturels les plus menacés du Bassin Parisien.



### L'Hysope officinale : une espèce aux origines incertaines

Le plateau de la Chauïa héberge la seule population d'Hysope officinale (*Hyssopus officinalis*) de Picardie. Malgré des conditions toute à fait propices au développement de cette espèce méridionale sur le site, sa spontanéité y est douteuse. L'Hysope se trouve en effet ici isolée de son aire continue de répartition située bien plus au sud. Comme l'évoque Serge Depasse, naturaliste belge, dans un article consacré à cette originalité botanique, différentes hypothèses pourraient expliquer une présence de la plante sur le site. Ainsi, l'Hysope pourrait avoir été introduite comme plante médicinale par les Romains mais elle aurait également pu être rapportée par les troupes qui pendant la guerre "1914-1918" campaient dans les carrières du site. Ces troupes provenaient en effet pour l'essentiel du midi de la France et d'Afrique du Nord.



### Le Fumana vulgaire

Le Fumana vulgaire (*Fumana procumbens*) est une espèce méridionale typique des corniches calcaires bien ensoleillées. Très rare en Picardie, il atteint sa limite nord de répartition dans le Bassin parisien au niveau du Chemin des Dames. L'embroussaillage progressif de ses dernières stations risque, si rien est fait, de le faire disparaître de ce secteur à moyen terme.

### La Véronique en épi

Pas moins d'une quinzaine d'espèces de véroniques est présente en Picardie. Ces plantes de petite taille se parent le plus souvent de fleurs bleues. On peut les retrouver dans tous les types de milieux, des bords de ruisseaux aux terrains les plus secs. La Véronique en épi (*Veronica spicata*) est l'une des plus rares et menacées de la région. Elle est en effet présente en Picardie essentiellement dans l'Oise, dans le secteur des "Trois forêts", et dans l'Aisne entre le Chemin des Dames et la vallée de l'Aisne. Présente en faible effectif sur le coteau de la Chauïa, elle reste abondante sur une pelouse rase du plateau de Madagascar.



### Le Pied de poule

Cette graminée doit son nom à son inflorescence digitée en forme de pied de Gallinacé. L'importante population de la Chauïa est l'une des plus nordiques de France pour cette espèce méridionale protégée par la loi en Picardie.

### L'œillet des chartreux

L'œillet des chartreux (*Dianthus carthusianorum*) est l'une des quatre espèces d'œillets sauvages de la région. Il est considéré comme très rare et menacé de disparition en Picardie. Vous pouvez l'admirer à la Chauïa et au plateau de Madagascar où il fleurit durant presque tout l'été.



Des sites aux ambiances  
méridionales  
appréciées  
des insectes  
et des reptiles

### Criquets et Mante religieuse

Le Criquet des jachères est une espèce d'affinité méditerranéenne localisée aux biotopes les plus chauds de Picardie. Il trouve ainsi au niveau de la corniche chauffée par le soleil de la Chauïa un de ses habitats de prédilection. Le Gomphocère tacheté et lui restreint aux secteurs secs pourvus d'une végétation clairsemée. Espèce également à tendance méridionale, la Mante religieuse est ici proche de sa limite nord de répartition.



Photo : O. Bardet

### Le Lézard vert

Tout comme la Mante religieuse, le Lézard vert est dans la vallée de l'Aisne proche de sa limite nord de répartition française. Les dalles calcaires des corniches de la Chauïa et du Plateau de Madagascar offrent des solariums de premier choix à ce magnifique et farouche reptile menacé en Picardie.



Photo : O. Bardet - CSNP

## Des milieux liés à l'activité humaine d'hier et d'aujourd'hui

L'ensemble des milieux remarquables est lié à des activités humaines passées ou présentes. Certains de ces milieux ont disparu avec l'arrêt progressif des activités traditionnelles. C'est le cas des prés maigres humides et des prairies sèches autrefois entretenus par la fauche ou la vaine pâture. L'abandon des pratiques traditionnelles dans les carrières a, au contraire, offert aux chauves-souris de nouveaux gîtes d'hibernation. En dehors des rares zones exploitées, la gestion et l'essentiel des activités dans les marais de la Bièvres sont liés à la pratique de la chasse. Cependant cette activité peut difficilement aujourd'hui assumer seule la gestion nécessaire à la préservation et à la restauration des milieux remarquables qui subsistent encore dans la vallée. Le développement de conventions de gestion ou de partenariat permettrait d'assurer durablement la conservation de ce patrimoine.

L'intégration de ces surfaces dans les limites du périmètre Natura 2000 offrirait la possibilité aux propriétaires et gestionnaires de bénéficier de contrats de service Natura 2000 ou de défiscalisation sans autres contraintes que de réaliser ou de faire réaliser un certain nombre de travaux.

# PATRIMOINE NATUREL DU LAONNOIS

TERRITOIRE DE L' AISNE

## La vallée de la Bièvre

Fiche  
n°19



Photo : D. Firmin - CSNP

La Bièvre est un affluent de la rivière Ailette qui se jette aujourd'hui dans le lac du même nom. La vallée de la Bièvre est une petite vallée typique des collines du Laonnois avec ses fonds de vallons humides encaissés dans des plateaux calcaires bordés de pentes abruptes. C'est cette situation géologique et géographique particulière qui permet ici comme en d'autres lieux des environs, le déploiement d'habitats naturels d'une grande variété dont certains possèdent un caractère unique pour la région.

Photo : D. Firmin - CSNP



### Espèces remarquables de Picardie

#### Flore remarquable

Saule rampant à feuilles étroites\*  
Laîche arrondie\*  
Epipactide des marais  
Orchis homme-pendu  
Trèfle d'eau\*  
Ail des ours

\* espèces protégées par la Loi

#### Faune remarquable

Petit Rhinolophe  
Grand Rhinolophe  
Cuivré des marais  
Triton crêté

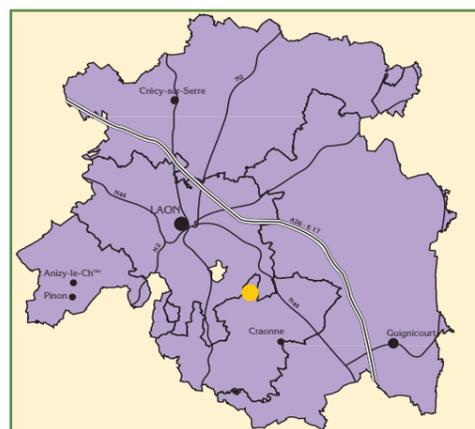


Laîche arrondie (photo S. Muller/CSNP)

Femelle de Triton crêté (photo F. Boga/CSNP)

#### Pour plus de renseignements :

- Mairie de Bièvres  
2 r Festieux  
02860 Bièvres  
Tél. : 03 23 24 76 86
- Conservatoire des sites naturels de Picardie  
1, place Ginkgo Village Oasis - 80 044 AMIENS Cedex 1  
Tél. : 03 22 89 63 96 - antenne Aisne : 03 23 80 29 32



## Le Marais de Ployart-et-Vaurseine

La vallée de la Bièvres possède de vastes zones humides. Celles-ci sont aujourd'hui majoritairement boisées ou occupées par des étangs. Il subsiste cependant une zone de marais difficile d'accès qui recèle des richesses botaniques récemment redécouvertes.

### Une espèce rarissime de saule :

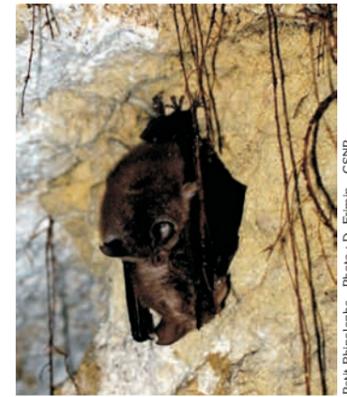
Le Saule rampant à feuilles étroites ou Saule à feuilles de romarin est une variété de Saule qui comme son nom l'indique, se reconnaît à sa petite taille, son port rampant et ses feuilles lancéolées étroites. Le Laonnois héberge l'essentiel des populations françaises de ce Saule de répartition médioeuropéenne rarissime en France. Souvent représenté par quelques pieds dans ses rares autres stations picardes, il présente ici une population de plusieurs centaines d'individus. Le site présente ainsi un intérêt majeur pour la préservation en France de cette espèce légalement protégée.



Saule rampant à feuilles étroites - Photo : D. Firmin - CSNP

## Le Mont de Coupy

Ce lieu-dit, pour partie propriété de la commune de Bièvres présente un terrain accidenté essentiellement occupé par un bois clair de pins. Le micro relief du site est probablement lié à l'exploitation ancienne du calcaire à ciel ouvert. Cette exploitation a également été réalisée sous terre.



Petit Rhinolophe - Photo : D. Firmin - CSNP

### Un gîte d'hibernation pour des chauves souris menacées à l'échelle européenne :

Le sous-sol du site est parcouru de vastes carrières qui ont pour partie été exploitées comme champignonnières. Elles sont aujourd'hui utilisées comme gîtes d'hibernation par plusieurs espèces remarquables de chauves-souris dont les Grands et Petits Rhinolophes.



### Le Ményanthe Trèfle-d'eau :

Le Trèfle-d'eau épanouit ses magnifiques fleurs blanches de fin avril à début juin. Il n'était pas rare autrefois dans les marais tourbeux picards, mais au XXème siècle ses populations ont fortement déclinées en raison de la dégradation des zones humides. Légalement protégé, l'essentiel des populations est aujourd'hui réparti dans le Laonnois, la basse vallée de la Somme et les marais arrière-littoraux.

Menyanthe Trèfle-d'eau - Photo : CSNP

### L'Orchis incarnat et l'Epipactide des marais :

Ces deux espèces d'orchidée sauvage se développent dans les bas-marais alcalins et les prairies tourbeuses non amendées. Les quelques pieds présents dans le marais de Ployart-et-Vaurseine sont menacés par le développement de la végétation arbustive. Des travaux ponctuels de débroussaillage seraient profitables à leur maintien



Epipactide des marais - Photo : F. Boca - CSNP

### L'Ail des ours :

L'Ail des ours est une plante de sous-bois frais et des bords de ruisseaux qui dégage une forte odeur d'ail caractéristique au froissement. Connue depuis les Celtes pour ses propriétés médicinales, on en a retrouvé dans des habitations Néolithiques. Assez rare dans la région, cet ail forme localement de beaux peuplements le long de la Bièvre.



Ail des ours - Photo : D. Firmin - CSNP



### L'Orchis homme-pendu :

Cette orchidée des prairies sèches calcaires qui doit son nom à la forme de son casque et de son label présente une population de plusieurs dizaines de pieds sur le talus de la route départementale qui mène au Mont de Coupy. Une gestion adaptée de ce talus ainsi que la réouverture de clairières dans les pinèdes pourrait être favorable à cette espèce comme aux autres plantes des pelouses sèches.



Orchis homme-pendu - Photo : D. Firmin - CSNP

### Les pâtures de la ferme d'Evercagne :

Une partie de la rive gauche de la vallée de la Bièvres est encore occupée par de vastes pâtures. Milieu souvent en régression, les prairies humides pâturées sont indispensables à la survie de certaines espèces. Ainsi, les jeunes individus de certaines espèces de chauves-souris ont un régime alimentaire composé en grande partie de coléoptères coprophages des bouses de bovins. Les prairies humides sont également le refuge d'insectes particuliers comme le Cuivré des marais, papillon dont la chenille se nourrit d'Oseille sauvage. Les mares prairiales sont nécessaires à la reproduction de nombreux amphibiens dont le rare Triton crêté signalé sur le site. Enfin ces milieux ouverts bordés de haies sont le terrain de chasse d'oiseaux peu fréquents comme la Pie-grièche écorcheur.



Cuivré des marais - Photo : F. Boca - CSNP

## Une convention de partenariat

Sensible au développement d'une agriculture durable, M. et M<sup>me</sup> Guy Poletz, éleveurs de la Ferme des Aubes Terres située au pied du Plateau d'Antioche, ont signé en 2006 une convention de partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie. Cette convention a pour objet la prise en compte du patrimoine naturel dans la gestion de l'exploitation agricole et la promotion d'une agriculture favorable au maintien de celui-ci. L'exploitation de la Ferme des Aubes Terres et les pelouses du plateau d'Antioche ont ainsi été le support à une journée de formation organisée par l'association pour la promotion de l'agriculture biologique en Picardie sur le thème de "l'agriculture et de la biodiversité". Ce type de contractualisation serait à favoriser à l'ensemble des propriétaires volontaires.

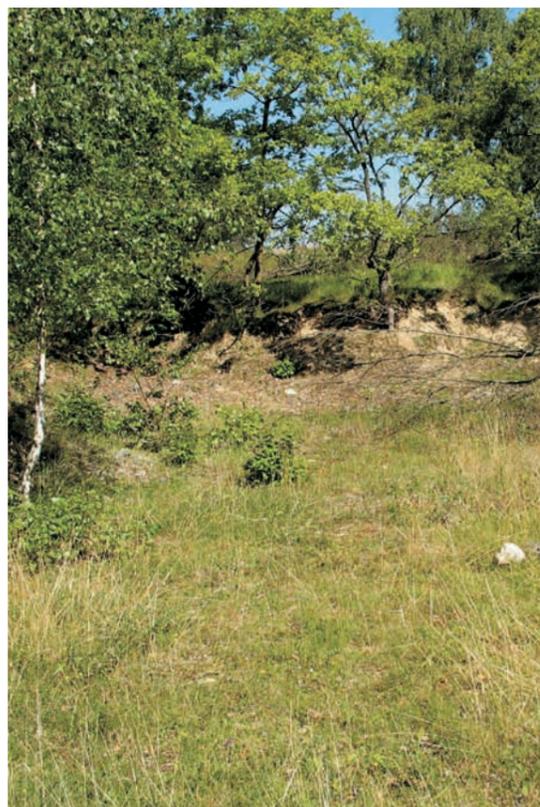


Photo : D. Firmin - CSNP

# PATRIMOINE NATUREL DU LAONNOIS

TERRITOIRE DE L'AISNE

## Les pelouses calcicoles de Vauxaillon

Fiche  
n°20



Photo : D. Firmin - CSNP

Située entre Soissons et Laon, la commune de Vauxaillon possède des milieux naturels de qualité. Les pelouses calcicoles du Plateau d'Antioche et de la Carrière des fourches constituent des éléments précieux du patrimoine naturel du département de l'Aisne. Les premières bénéficient d'une démarche volontaire originale de préservation alors que les secondes hébergent le dernier exemple de pelouse fraîche calcicole à Choin noirâtre de la région.

### Espèces remarquables de Picardie

#### Flore remarquable

Véronique de Scherrer  
Limodore à feuilles avortées\*  
Bugrane naine\*  
Armérie des sables\*  
Inule à feuilles de saule\*  
Choin noirâtre  
Germandrée des montagnes\*

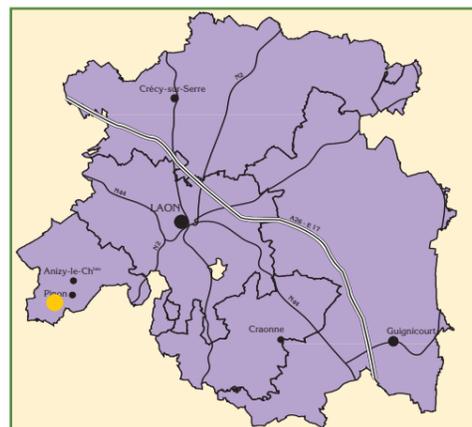
\* espèces protégées par la Loi

#### Faune remarquable

Grillon d'Italie  
Argus bleu-céleste  
Sphinx de l'Euphorbe

#### Pour plus de renseignements :

- M. et M<sup>me</sup> Guy Poletz  
821 Rue Pinton  
02320 Vauxaillon  
Tél. : 03 23 80 24 61
- Mairie de Vauxaillon  
28 r 102ème R.I.  
02320 Vauxaillon  
Tél. : 03 23 80 12 83
- Conservatoire des sites naturels de Picardie  
1, place Ginkgo Village Oasis - 80 044 AMIENS Cedex 1  
Tél. : 03 22 89 63 96 - antenne Aisne : 03 23 80 29 32



Germandrée des montagnes (photo D. Firmin/CSNP)

Grillon d'Italie (photo CSNP)



# Les pelouses du plateau d'Antioche

## Les calcaires dolomitiques :

La surface structurale des plateaux du Laonnois et du Soissonnais a été modelée au sein de roches calcaires. Les affleurements de calcaire du Lutétien sont plus ou moins friables en fonction des secteurs. Les plus résistants sont utilisés en construction. Les plus friables, souvent des calcaires dolomitiques riches en magnésie, peuvent se désagréger en sables. Les sols sablo-calcaires qui en découlent sont alors le support d'une flore originale.

## Des espèces des sables calcaires chauds et secs :

La Véronique de Scherrer et l'Armérie des sables sont deux espèces végétales remarquables présentes sur le site. Elles colonisent les sols pauvres et filtrants. Quelques

pieds de la Véronique de Scherrer subsistent sur le front de taille d'une ancienne carrière de calcaire. Ces pieds étaient menacés par le développement des arbres ; les coupes réalisées en 2006 par le propriétaire devraient permettre d'assurer leur survie.

## La Bugrane naine :

De la famille des fabacées, celle des pois, la Bugrane naine est une espèce subméditerranéenne qui atteint dans le Laonnois sa limite nord de répartition. Espèce des sols secs et rocaillieux, cette bugrane a connu un fort déclin de ses stations sur les cinquante dernières années. Une population de plusieurs dizaines de pieds est ici présente accompagnée d'une autre fabacée rare et discrète, la Luzerne naine.



Bugrane naine - Photo : D. Firmin - CSNP

## Le pré-bois : une structure paysagère en voie de disparition

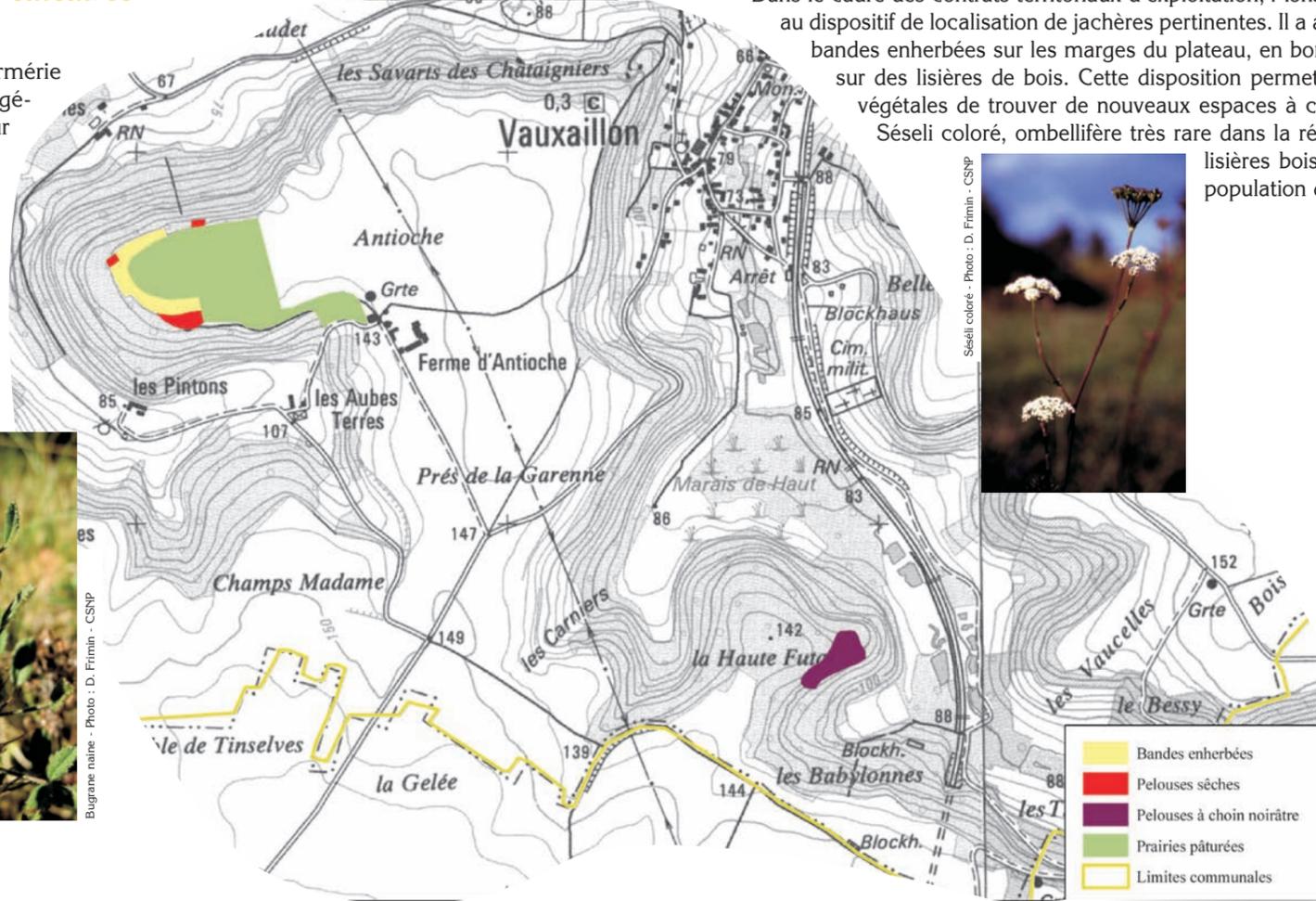
Les prés-bois ou bois clairs pâturés étaient autrefois probablement assez largement répandus dans le Soissonnais. Structure paysagère originale, le pré-bois est favorable à l'expression d'une importante biodiversité. Lieu de chasse privilégié de certaines chauves-souris, il est aussi un lieu d'expression d'une flore qui recherche à la fois l'ombre et la lumière. Le Limodore à feuille avortée est une magnifique orchidée typique de ce milieu. La germination et la survie de cette orchidée sont liées à la présence de mycorhizes de certains champignons dans le sol avec lesquels elle vit en symbiose.



Limodore à feuilles avortées - Photo : J.-L. Hercent - CSNP



Véronique de Scherrer - Photo : D. Firmin - CSNP



<span style="color: yellow;">■</span>	Bandes enherbées
<span style="color: red;">■</span>	Pelouses sèches
<span style="color: purple;">■</span>	Pelouses à choin noirâtre
<span style="color: green;">■</span>	Prairies pâturées
<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Limites communales

# Une conduite d'exploitation agricole favorable

## à la biodiversité

M. et M<sup>me</sup> Guy Poletz, éleveurs en agriculture biologique, exploitent l'extrémité ouest du plateau d'Antioche en marge des pelouses dont ils sont propriétaires. Des choix réalisés dans la conduite de l'exploitation se montrent favorables au maintien et à la restauration de la biodiversité.



Bandes enherbées - Photo : CSNP

## Des jachères localisées d'une façon pertinente :

Dans le cadre des contrats territoriaux d'exploitation, Monsieur Poletz a souscrit au dispositif de localisation de jachères pertinentes. Il a ainsi mis en place des bandes enherbées sur les marges du plateau, en bordure des pelouses et sur des lisières de bois. Cette disposition permet à certaines espèces végétales de trouver de nouveaux espaces à conquérir en complément des fragments de pelouses. C'est le cas du Séséli coloré, ombellifère très rare dans la région qui a investi l'une de ces jachères. Les jachères qui bordent les

lisières boisées exposées au sud ont également permis le développement d'une population d'Argus bleu-céleste, papillon typique des pelouses calcicoles.



Séséli coloré - Photo : D. Firmin - CSNP

## Le pâturage tournant :

La grande parcelle du plateau a été divisée en sous parcelles qui sont pâturées par rotation par des bovins. Cette conduite de l'exploitation permet de maintenir en permanence sur le plateau des milieux herbacés de structures diversifiées, offrant régulièrement des milieux floricoles attractifs pour les insectes nectarivores.

## Un traitement limité des animaux :

En agriculture biologique, les traitements antiparasitaires sont très limités. Cela permet la présence d'un cortège diversifié de coléoptères coprophages dans les bouses de vache. Ces coléoptères facilitent la dégradation de ces bouses et le recyclage de la matière organique dans le sol. Ils sont aussi la base de l'alimentation des jeunes de Petit Rhinolophe, chauves-souris présentes dans le Soissonnais et dont les populations sont en régression en Europe.

# Les pelouses de la Carrière des fourches :

Ces pelouses sont installées sur des calcaires marneux et hébergent la dernière population importante de Choin noirâtre sur pelouse de Picardie. Les autres populations de cette espèce devenue très rare dans la région sont présentes en situation de marais. Cette originalité confère ainsi à ce site une forte valeur patrimoniale, renforcée par la présence d'espèces animales et végétales rares dans la région.



Pelouse à Choin - Photo : D. Firmin - CSNP



Choin noirâtre - Photo : CSNP

## Des mesures favorables à la préservation de ce patrimoine



Photo : D. Firmin - CSNP

Une partie du patrimoine naturel des communes de Presles-et-Thierny et de Nouvions-le-Vineux est située au sein du réseau de sites européen Natura 2000. Ce réseau a pour objectif la préservation, à l'échelle des pays de l'Union, des habitats naturels et des espèces animales et végétales remarquables et menacés, tout en prenant en compte les exigences économiques, sociales et culturelles locales. L'appartenance à ce réseau permet en particulier de bénéficier de possibilités de financements de la part de l'Etat et de l'Europe, voire de collectivités, dans le cadre de la mise en place contractuelle de mesures de gestion des territoires favorables à la préservation des habitats et des espèces. Le maintien de prés maigres de fauche, la création d'îlots de vieillissement en forêt ou la préservation de gîtes d'hibernation ou de reproduction de chauves-souris pourraient ainsi bénéficier d'aides financières.

# PATRIMOINE NATUREL DU LAONNOIS

TERRITOIRE DE L'AISNE

## Les prairies de Presles-et-Thierny Fiche n°21

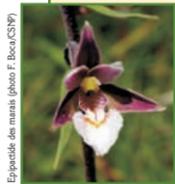


Photo : D. Firmin - CSNP

Presles-et-Thierny fait partie de ces villages typiques du pied de côte des collines du Laonnois. Situé au sein d'un ensemble naturel exceptionnel il possède plusieurs milieux de grand intérêt écologique. Parmi ces milieux, des prairies de fauche exploitées par un éleveur du village possèdent un intérêt patrimonial inestimable.

### Espèces remarquables de Picardie

#### Flore remarquable



Espadille de marais (photo F. Bois CSNP)

Serratule des teinturiers  
Laïche puce\*  
Gaillet boréal\*  
Cardamine pennée\*  
Orchis bouffon\*  
Orchis incarnat\*  
Inule à feuilles de saule\*  
Cirse des anglais  
Epipactide des marais  
Prêle d'hiver\*

\* espèces protégées par la Loi

#### Faune remarquable



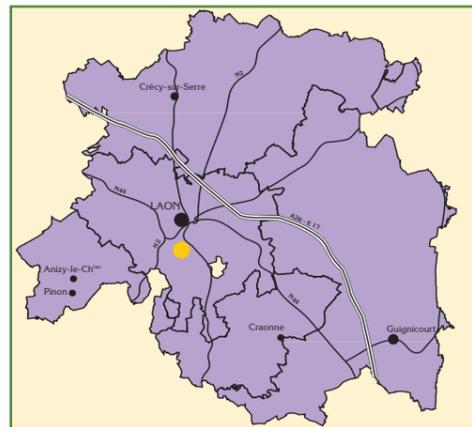
Grand Rhinolophe (photo CSNP)

Grand Rhinolophe  
Petit Rhinolophe  
Nacré de la Sanguisorbe

Pour plus de renseignements :

- **Mairie de Presles-et-Thierny**  
2 rue de l'Eglise  
02860 Presles-et-Thierny  
Tél. : 03 23 20 69 13

- **Conservatoire des sites naturels de Picardie**  
1, place Ginkgo Village Oasis - 80 044 AMIENS Cedex 1  
Tél. : 03 22 89 63 96 - antenne Aisne : 03 23 80 29 32



# Les prairies de fauche de Presles-et-Thierny : un vestige du passé à préserver

Les prés maigres de fauche étaient autrefois largement répandus dans toutes les vallées humides du Laonnois. Dans la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle, des botanistes de renom en ont décrit la richesse floristique exceptionnelle. Suite aux mutations de l'agriculture et notamment à la disparition progressive de l'élevage, on pouvait penser que ces milieux exceptionnels étaient disparus de la vallée d'Arden depuis la fin des années 1970. Or en 2001, un botaniste amateur a découvert un vestige intact de ce patrimoine sur la commune de Presles-et-Thierny.

## Un refuge pour de nombreuses espèces végétales en voie de disparition :

Les prés maigres de fauches non amendés possèdent des cortèges floristiques d'une grande diversité. Ainsi, les prairies de Presles peuvent héberger jusqu'à trente espèces végétales sur quelques mètres carrés. Elles présentent ainsi du mois d'avril au mois de septembre une floraison abondante et sans cesse renouvelée. Six de ces espèces sont légalement protégées par la loi et un grand nombre d'entre elles est en voie de disparition dans la région.



### L'Orchis morio :

Cette orchidée doit son nom latin à l'espagnol "morio", qui désignait le casque des fantassins de la Renaissance, ses sépales formant un casque bien régulier. C'est une espèce très rare dans le département de l'Aisne où elle est menacée de disparition. Encore abondante sur le site, elle est également connue des pelouses calcicoles de Neuville-sur-Ailette et des rares prés maigres de fauche qui subsistent sur les plateaux d'argile à meulière au nord de Château-Thierry.

### La Serratule des teinturiers :

Le nom de cette composée provient du latin serratura qui signifie "petite scie" en raison de la marge dentée de ses feuilles. Le complément provient des propriétés tinctoriales de l'espèce à partir de laquelle il est possible d'extraire des pigments jaunes. Encore récemment présumée disparue de Picardie, cette plante plutôt montagnarde est ici représentée par sa plus belle population régionale. Quelques pieds subsistent également non loin de là dans une prairie de Parfondru. Elle a également été retrouvée en 2006 dans le département de l'Oise.



### Le Gaillet boréale :

Ce Gaillet est une espèce des marais tourbeux ou paratourbeux et plus rarement des pelouses calcaires. C'est une plante plutôt nordique et montagnarde. En Picardie, elle est essentiellement présente dans le Laonnois où ses populations ont fortement régressé ces dernières décennies, en raison notamment de la disparition des prés maigres. Ce Gaillet, légalement protégé, reste très abondant dans les prés de fauche des "Tue Vaches".



## Un patrimoine lié au maintien de pratiques ancestrales :

D'après l'actuel agriculteur, certains des prés de fauches sont utilisés pour la production de foin depuis plusieurs générations. La fauche intervient fin juin ou début juillet et les parcelles n'ont jamais reçues d'engrais chimiques. C'est le maintien de ces pratiques qui a permis la sauvegarde du patrimoine.

## "Le Tue vaches" : un lieu-dit évocateur

Les prairies les plus remarquables sont situées au lieu-dit "le Tue vaches". Ce toponyme renvoie à la présence en abondance au sein des prairies de la Colchique d'automne. Les fleurs de colchique sont en effet toxiques. Elles ont notamment provoqué, par le passé, la mort des foetus portées par des génisses qui ont jadis fréquenté le site.



## Les prairies et les pâtures : des milieux de vie indispensables pour la survie des chauves-souris et de certains papillons

Le Grand et le Petit Rhinolophe sont deux espèces de chauves-souris d'intérêt européen qui hibernent dans les cavités de Presles-et-Thierny et la présence de gîtes de reproduction de ces espèces sur le secteur est très probable. Or le régime alimentaire des jeunes Rhinolopes est composé en grande partie de coléoptères coprophages qui se développent dans les bouses de bovins. Le maintien d'un élevage bovin sur le secteur est donc essentiel pour ces espèces, comme pour certaines espèces insectes. Le Cuivré des marais, papillon des prairies humides est ainsi susceptible de se développer dans les pâtures de Presles-et-Thierny.



## Les bois de Presles-et-Thierny et de Nouvions-le-Vineux

### La Prêle d'hiver :

Le nom du village de Presles-et-Thierny n'est sans doute pas sans lien avec l'abondance aux abords du village de la Prêle d'hiver. Cette espèce surtout présente en Europe du nord et centrale est légalement protégée en Picardie. Certains bois frais de bas de pente de la commune hébergent des peuplements particulièrement denses et étendus.



### La Cardamine pennée :

La Cardamine pennée est une plante à caractère submontagnard qui est surtout présente dans le nord-est de la France. Quelques populations sont connues dans les hêtraies et les bois d'érables et de tilleuls du Laonnois. Exceptionnelle en Picardie où elle est légalement protégée, sa présence dans les bois de Nouvions-le-Vineux illustre le caractère froid des bois de pente exposés au nord.



## Natura 2000 : un dispositif d'aide à la préservation des habitats et des espèces remarquables

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites européens dont l'objectif est la préservation des habitats et des espèces d'intérêt européen. Un dispositif contractuel est ainsi mis en place pour permettre à ceux qui le souhaitent de bénéficier d'aides financières dans le cadre de la mise en œuvre d'actions favorables à ces habitats et espèces. La préservation des pelouses sèches, des habitats forestiers d'intérêt européen et des lieux de vie d'espèces de chauves-souris menacées peut ainsi en être facilitée.



Photo : D. Firmin - CSNP

# PATRIMOINE NATUREL DU LAONNOIS

TERRITOIRE DE L' AISNE

## Le patrimoine naturel des communes de Montchâlons, Chérêt et Orgeval

Fiche  
n°22



Photo : D. Firmin - CSNP

Les communes de Montchâlons, Chérêt et Orgeval sont situées au sud de Laon au sein des Collines du Laonnois oriental. L'originalité des milieux naturels présents sur ces trois communes illustre la richesse exceptionnelle du patrimoine naturel de ce secteur géographique. Les pelouses sèches, les bois aux ambiances froides et les gîtes d'hibernation pour les chauves-souris sont ici des éléments à préserver en priorité.

### Espèces remarquables de Picardie

#### Flore remarquable

Laïche de Haller\*  
Laïche des bruyères  
Laïche pied d'oiseau\*  
Limodore à feuilles avortées\*  
Fumana vulgaire\*  
Marguerite de la Saint-Michel\*  
Petit Pigamon\*  
Hellébore vert  
Nivéole printanière\*  
Polystic à aiguillons

\* espèces protégées par la Loi

#### Faune remarquable

Azuré des coronilles  
Damier du plantain  
Decticelle des bruyères  
Petit Rhinolophe  
Grand Rhinolophe



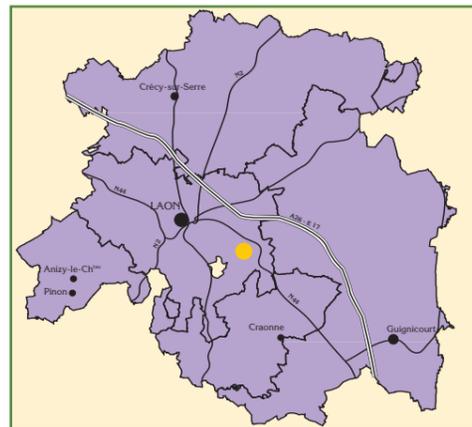
Limodore à feuilles avortées (photo J.-L. Hierens/CSNP)



Petit Rhinolophe (photo D. Firmin/CSNP)

Pour plus de renseignements :

- Conservatoire des sites naturels de Picardie  
1, place Ginkgo Village Oasis - 80 044 AMIENS Cedex 1  
Tél. : 03 22 89 63 96 - antenne Aisne : 03 23 80 29 32



## Les pelouses sèches : un concentré de biodiversité

Les pelouses sèches calcaires du Laonnois sont reconnues pour leur exceptionnelle richesse biologique. La diversité des espèces présentes traduit différentes influences climatiques, qui baignent ce secteur biogéographique. C'est ainsi que se mêlent ici plantes aux affinités méditerranéennes et montagnardes, atlantiques et continentales.

## Les pelouses calcaires de la Rose Fontaine et de la Côte Saint-Pierre à Montchâlons

Les pelouses de Montchâlons possèdent l'essentiel des espèces végétales qui confèrent aux pelouses du Laonnois oriental leur grande originalité. Il est ainsi possible d'observer ici l'une des plus importantes populations de Marguerite de la Saint-Michel, astéracée aux fleurs mauves rare en France et uniquement présente dans le Laonnois en Picardie. Espèces plus discrètes que la précédente, la Laïche pied d'oiseau et la Laïche des bruyères sont tout aussi rares. Si ces deux espèces peuvent passer inaperçues, il est plus difficile d'ignorer le Limodore à feuilles avortées, la plus robuste des orchidées sauvages de la région.



### La Laïche de Haller :

Les Laïches sont des plantes herbacées adaptées à tous les types de milieux. La Laïche de Haller (*Carex halleriana*) en est une représentante. Cette espèce se développe sur les pelouses arides calcaires. Espèce méridionale, la population de Montchâlons de cette espèce méridionale est aujourd'hui la seule connue de Picardie. Elle est vraisemblablement celle la plus au nord de la France.

### La Decticelle des bruyères :

Cette rare sauterelle fréquente habituellement les landes à Bruyères. Elle est ici présente au sein de pelouses sèches. Ce fait est unique pour la Picardie où cette Decticelle n'est présente qu'en de rares endroits.

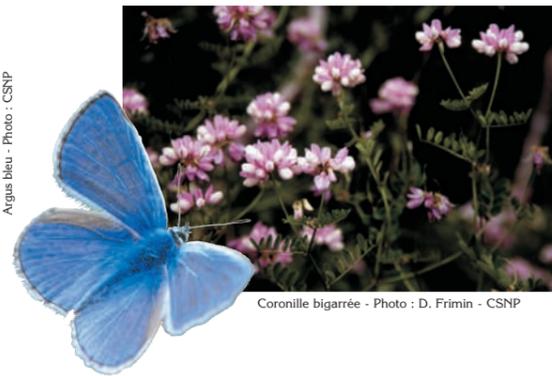


### La Marguerite de la Saint-Michel :

Cette composée fleurit à la fin de l'été à la période de la Saint-Michel. Elle est rare en France où elle est protégée par la loi. En Picardie cette espèce est essentiellement présente dans le secteur de la vallée de l'Ailette et de la Bièvre. Menacée par la disparition des pelouses calcaires, elle est encore abondante sur les pelouses de Montchâlons et sur une petite pelouse à Chérêt. En dehors du Laonnois, les stations les plus proches se trouvent en Lorraine et en Bourgogne.



Marguerite de la Saint-Michel - Photo : CSNP



Argus bleu - Photo : CSNP

Coronille bigarrée - Photo : D. Frimin - CSNP

### L'Azuré des coronilles :

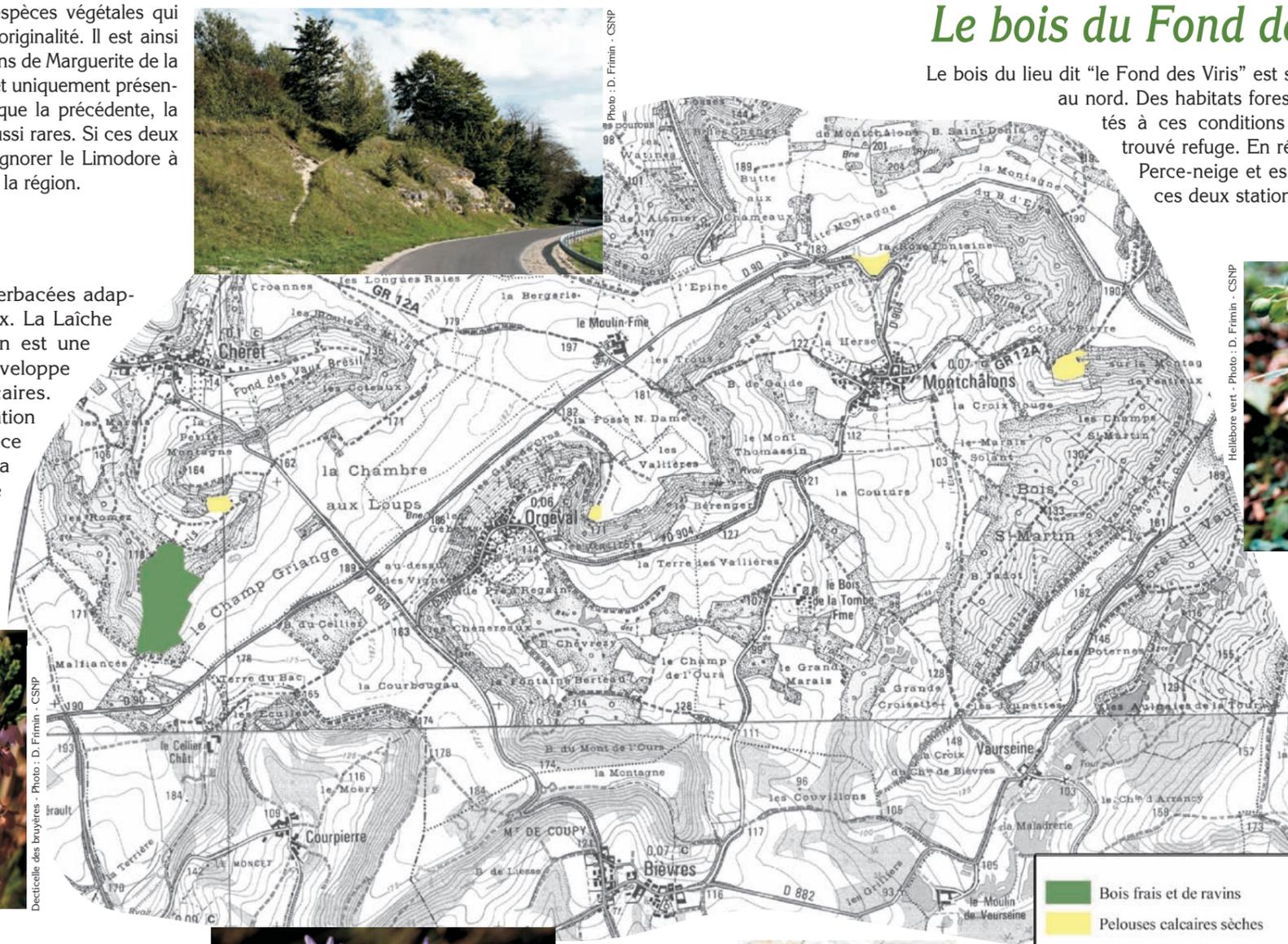
Ce petit papillon bleu de la famille des lycènes, recherche principalement les friches sèches ensoleillées légèrement embroussaillées et à l'abri du vent. Sa chenille se développe sur la Coronille bigarrée, légumineuse aux fleurs bigarrées de blanc et de rose pâle. Menacée de disparition dans la région, il est important de préserver et de restaurer les habitats de prédilection de cet insecte notamment présent sur le site de la Côte Saint-Pierre.



Nivéole printanière - Photo : J.-C. Hauguel - CSNP

## Le bois du Fond des viris à Chérêt

Le bois du lieu dit "le Fond des Viris" est situé au sein d'un vallon frais exposé au nord. Des habitats forestiers et des espèces végétales adaptées à ces conditions d'affinité montagnarde y ont ainsi trouvé refuge. En région Picardie, la Nivéole printanière, plante ressemblant à la Perce-neige et essentiellement présente en Thiérache. Il s'agit ici de l'une de ces deux stations du Laonnois.



Hellébore vert - Photo : D. Frimin - CSNP

### L'Hellébore vert :

De la famille de la Rose de Noël, l'Hellébore vert fleurit un peu plus tardivement que celle-ci, en début de printemps. Son nom latin, *helleborus viridis*, et son abondance en sous-bois sont-ils à l'origine de la dénomination du lieu dit ?



Scolopendre - Photo : D. Frimin - CSNP

## Des bois de pente d'intérêt européen

Les boisements des ravins ombragés du Fond des Viris présentent un sous-bois très riche en fougères. On peut ainsi observer la Scolopendre en abondance. Ce type de boisement dominé notamment par le frêne est un habitat forestier d'intérêt européen qui mérite une gestion adaptée.

## Les carrières d'Orgeval et de Montchâlons

Par le passé, le calcaire a été largement exploité comme matériau de construction dans le Laonnois. Ces carrières aujourd'hui pour la plupart à l'abandon sont le refuge hivernal de nombreuses espèces de chauves-souris. Les communes d'Orgeval et de Montchâlons possèdent ainsi des carrières de calcaire qui hébergent chaque hiver quelques individus de Grand murin et de Grand Rhinolophe, chauves-souris dont les populations sont en forte régression en Europe.



Grand murin - Photo : N. Cottin - CSNP

## Un patrimoine reconnu d'intérêt européen

Les terroirs de Veslud et Festieux font partie d'une entité géographique dénommée "les Collines du Laonnois oriental". L'inscription de certains secteurs de ce territoire au réseau de sites européen Natura 2000, traduit sa richesse biologique exceptionnelle à l'échelle des plaines de l'Europe de l'ouest.

L'appartenance à ce réseau offre ainsi la possibilité de bénéficier pour ceux qui le souhaitent d'aides spécifiques pour des actions de préservation du patrimoine naturel sur les territoires. La gestion des zones humides, des pelouses sèches et la préservation des lieux de vie de chauves-souris menacées pourraient ainsi en être facilitées.



Photo : D. Firmin - CSNP

# PATRIMOINE NATUREL DU LAONNOIS

TERRITOIRE DE L'AISNE

## Patrimoine naturel des terroirs de Veslud et Festieux

Fiche  
n°23

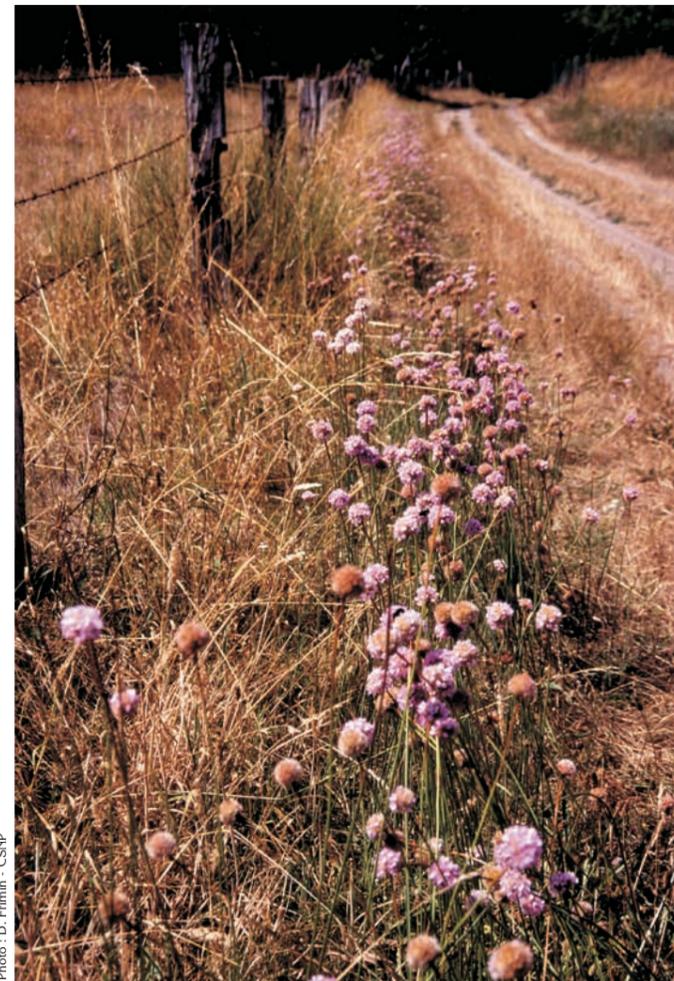


Photo : D. Firmin - CSNP

Pelouses sableuses sèches à OEillet couché ou à Armérie des sables, boisements d'exposition nord à caractère montagnard, marais de pente à Gentiane des marais sont autant de milieux riches et divers qui trouvent refuge sur les communes de Veslud et Festieux. Ce secteur des collines du Laonnois oriental présente également un grand nombre de cavités qui offrent des lieux d'hibernation pour des espèces de chauves-souris parmi les plus menacées comme le Grand Rhinolophe.

### Espèces remarquables de Picardie

#### Flore remarquable

OEillet couché  
Genêt sagitté  
Germandrée des marais\*  
Véronique à écussons\*  
Gentiane des marais\*  
Bois-joli  
Armérie des sables\*  
Choin noirâtre  
Nivéole printanière\*

\* espèces protégées par la Loi

#### Faune remarquable

Petit Rhinolophe  
Grand Rhinolophe  
Vespertillon à oreilles échanquées



Veronica à écussons (photo R. François/CSNP)



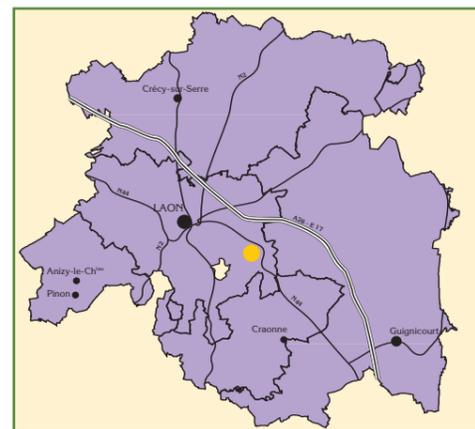
Vespertillon à oreilles échanquées (photo - CSNP)

Pour plus de renseignements :

- **Mairie de Veslud**  
1 place de la Mairie  
02840 Veslud  
Tél. : 03 23 24 71 11

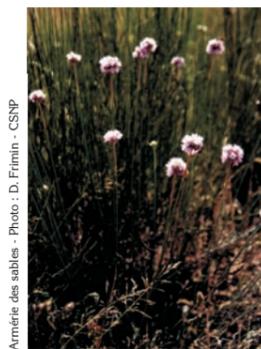
- **Mairie de Festieux**  
8 rue Croix aux Arbres  
02840 Festieux  
Tél. : 03 23 23 03 86

- **Conservatoire des sites naturels de Picardie**  
1, place Ginkgo Village Oasis - 80 044 AMIENS Cedex 1  
Tél. : 03 22 89 63 96 - antenne Aisne : 03 23 80 29 32



## Les prairies sèches de Veslud

Au lieu-dit "Les Muternes", les prés maigres de Veslud accueillent l'une des dernières grandes populations d'Œillet couché de la région. Cet œillet sauvage qui se réfugie sur des sols sableux légers et secs est ici accompagné du Genêt ailé. Ce Genêt, beaucoup plus discret que le commun Genêt à balais, est uniquement connu de deux localités dans le département. Ces milieux aujourd'hui d'une taille modeste méritent pour leurs intérêts esthétique et patrimonial d'être préservés.



### L'Armérie des sables :

Plante typique des prés maigres sablonneux, l'Armérie a souvent été victime de l'exploitation des carrières de sable. Elle peut cependant encore être admirée aux abords du village de Veslud. Elle a en particulier commencé à recoloniser le terrain de football aujourd'hui délaissé.



Œillet couché - Photo : D. Firmin - CSNP

### Le Choin noirâtre :

Le Choin noirâtre était une espèce autrefois très répandue dans les prairies marécageuses du Laonnois. Aujourd'hui en voie de disparition, cette plante présente encore une belle population dans le marais des Biarts à Festieux. De rares pieds subsistent également dans le marais de pente de Veslud.



Choin noirâtre - Photo : D. Firmin - CSNP

## La végétation des mares exondées

L'intérêt du site des Muternes réside dans la juxtaposition de types de milieux très contrastés. A proximité des pelouses sèches à Œillet couché il existe en effet une dépression humide. Cette dépression inondée l'hiver, s'assèche totalement en été. Il s'y développe alors une flore particulière, adaptée au plan d'eau à niveau variable. On peut ainsi y observer deux espèces végétales légalement protégées, la Véronique à écussons et la Germandrée des marais.



Mare exondée - Photo : D. Firmin - CSNP



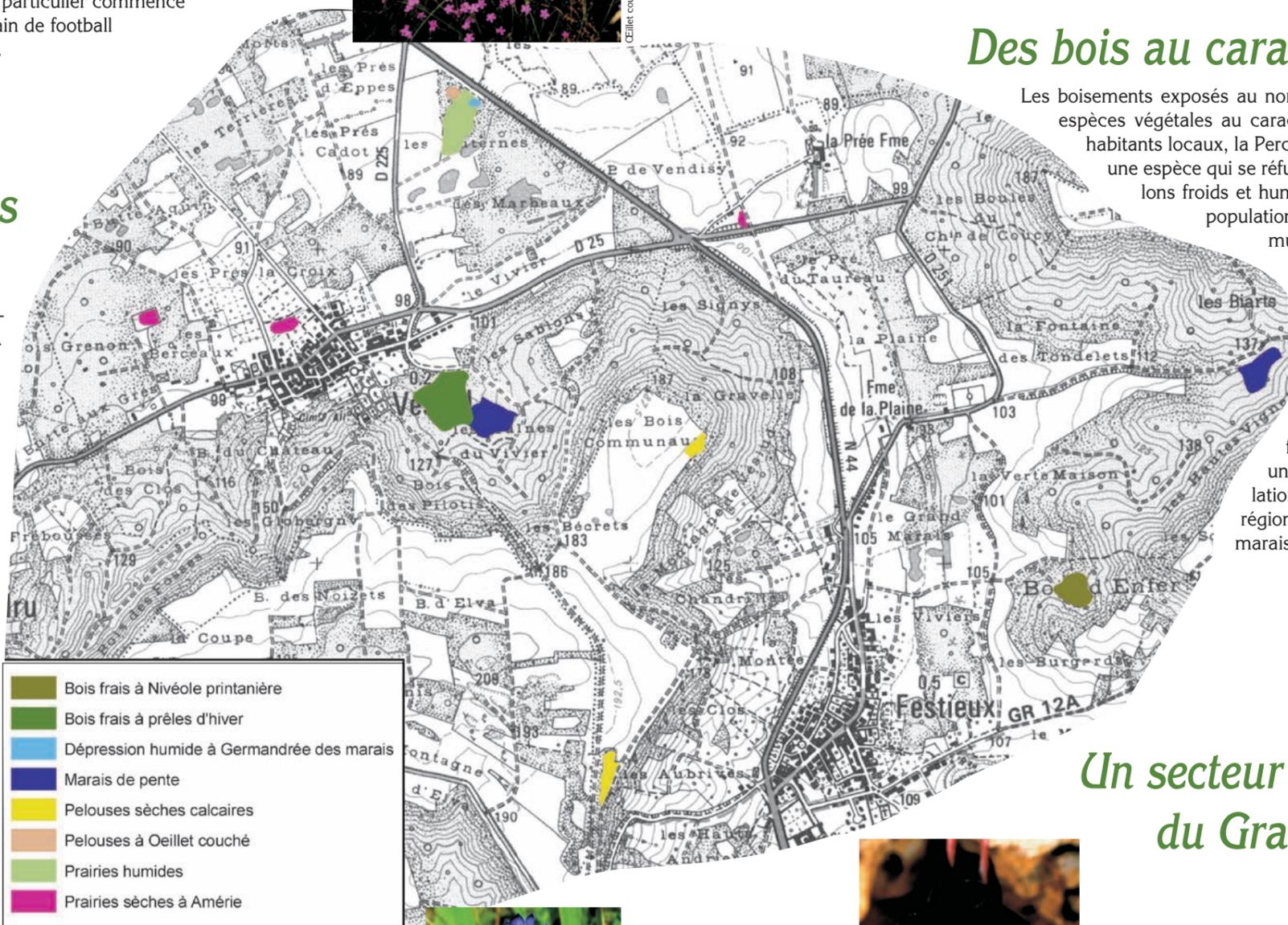
Germandrée des marais - Photo : F. Boca - CSNP

## Des marais de pente très originaux

Une fine couche d'argile se situe sous les calcaires des plateaux du Laonnois qui oblige la nappe d'eau perchée à s'évacuer au niveau de sources situées à flanc de colline. Ces sources sont à l'origine de marais de pente très originaux. Autrefois vraisemblablement entretenus par la vaine pâture ou la fauche, ces milieux aujourd'hui à l'abandon voient leur flore originale s'appauvrir. Le marais des Biarts à Festieux, héberge cependant encore des espèces remarquables comme la magnifique Gentiane des marais.



Gentiane pneumonanthe - Photo : F. Boca - CSNP



## Des bois au caractère montagnard

Les boisements exposés au nord des collines du Laonnois abritent des espèces végétales au caractère montagnard. Appelée par certains habitants locaux, la Perce neige double, la Nivéole printanière est une espèce qui se réfugie dans l'Aisne au sein de quelques vallons froids et humides. A la fin de l'hiver, une importante population couvre de blanc un sous bois de la commune de Festieux.



Nivéole printanière - Photo : J.-C. Haugaud - CSNP

### Le Bois joli

Le Bois gentil ou Bois joli (*Daphne mezereum*) est un arbrisseau d'affinité montagnarde. Il est dans le Laonnois en limite d'aire de répartition vers l'ouest de l'Europe. Ses fleurs roses apparaissent en février, avant les feuilles, et exhalent une délicieuse odeur. De petites populations de cette espèce très rare dans la région sont présentes sur les marges des marais de pente de Festieux.



Bois joli - Photo : D. Firmin - CSNP

## Un secteur essentiel pour l'hibernation du Grand Rhinolophe dans le nord de la France

Les bancs de calcaires compacts des plateaux des collines du Laonnois oriental ont été abondamment exploités comme matériaux de construction. Si la commune de Veslud a compté une cinquantaine de carrières par le passé, ces exploitations sont aujourd'hui abandonnées. Lorsque celles-ci ne sont pas trop souvent fréquentées, elles sont le refuge hivernal de nombreuses chauves-souris. Parmi les espèces présentes, il en est une dont les effectifs ont connu en Europe une très forte régression ces dernières décennies, le Grand Rhinolophe. Seuls la préservation de la tranquillité de certaines de ces cavités et des gîtes de reproduction ainsi que le maintien du pâturage bovin dans le secteur pourront éviter la disparition définitive de cette espèce.



Grand Rhinolophe - Photo : CSNP